

L'épargne salariale continue sa progression



© 2023 Les Echos Publishing

À l'occasion de la semaine de l'épargne salariale qui se déroule du 27 au 31 mars 2023, l'Association française de la gestion financière (AFG), l'Autorité des marchés financiers, le Trésor, la Direction générale du travail et La finance pour tous ont publié une étude portant sur le degré de connaissance des Français sur les dispositifs d'épargne salariale à leur disposition.

Globalement, le niveau de connaissances sur ce sujet a progressé depuis la dernière étude parue en 2020. Ainsi, 86 % des salariés connaissent, au moins de nom, l'un des dispositifs d'épargne salariale existants. Le plus connu est le Plan d'épargne retraite d'entreprise collectif (PER collectif, PERCO). Ce dernier recueillant le meilleur score (77 %, en hausse de 6 points par rapport à 2020), juste devant le Plan d'épargne entreprise (PEE, PEI, PEG) à 76 %, suivi des actions ou stock-options de l'entreprise (62 %). Les salariés sont aussi plus nombreux à savoir plus précisément de quoi il s'agit (43 % pour le PER, en croissance de 6 points en 3 ans).

En pratique, 47 % des salariés interrogés lors de cette étude détiennent au moins un des dispositifs d'épargne salariale (en progression de 4 points en 3 ans). Le plus détenu est le Plan d'épargne entreprise (31 %) suivi du PER collectif (25 %).

Précision : selon l'enquête annuelle de l'AFG, plus de

12 millions de titulaires d'un produit d'épargne salariale ont été recensés au 31 décembre 2022 (+3 % sur un an). Des produits qui accueillent un montant moyen de 13 500 € par salarié.

À noter que cette progression est forte au sein des entreprises de taille intermédiaire : le taux de détention déclaré a grimpé de 13 points pour atteindre 63 % chez les salariés de sociétés de 250 à 500 collaborateurs, de 10 points pour atteindre 50 % chez les salariés appartenant à des structures de 50 à 249 salariés. Sans surprise, l'épargne salariale reste moins développée au sein des TPE-PME, même si la détention a augmenté de 6 points à 31 % parmi les salariés d'entités de 10 à 49 salariés.

Malgré ces bons résultats, les auteurs de l'étude mettent un bémol : une certaine méconnaissance des différents plans et mécanismes persiste. Ainsi, par exemple, un tiers des détenteurs d'un produit d'épargne salariale estiment que ces dispositifs ne sont pas clairs ou pas facilement accessibles. D'ailleurs, ils sont plus de 50 % à déclarer ne pas bien connaître les types de fonds dans lesquels investir. Globalement, les répondants à l'étude sont près de deux tiers à exprimer un besoin d'accompagnement.

[Semaine de l'épargne salariale](#)

© 2023 Les Echos Publishing